



Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

SÉANCE DU CONSEIL EXTRAORDINAIRE
Tenue le 17 décembre 2024
À la salle des Bâisseurs du Centre de la Volière
à 19 h

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2025;
5. Adoption du programme triennal d'immobilisations;
6. Période de questions se rapportant aux prévisions budgétaires 2025;
7. Levée de la séance.